

**Dossier réservé aux élèves :**

- issus de l'enseignement privé sous contrat
- emménageant dans le département du Val-de-Marne à la rentrée scolaire 2022

**ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023**

ELEVE	
nom :	nom d'usage :
prénom(s) :	
sexe : <input type="checkbox"/> m <input type="checkbox"/> f	né(e) le : lieu et département de naissance :
niveau ou cycle :	
langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire :	
école :	
adresse actuelle de l'élève :	adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire si elle est différente de l'adresse actuelle :
RESPONSABLES	
<input type="checkbox"/> représentant légal <input type="checkbox"/> personne en charge de l'élève    lien avec l'élève : <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/>	
nom / intitulé :	adresse :
nom d'usage :	
prénom :	
tél domicile :	
tél portable :	
tél travail :	
courriel : _____@_____	date et signature :
<input type="checkbox"/> représentant légal <input type="checkbox"/> personne en charge de l'élève    lien avec l'élève : <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/>	
nom / intitulé :	adresse :
nom d'usage :	
prénom :	
tél domicile :	
tél portable :	
tél travail :	
courriel : _____@_____	date et signature :
partie réservée à l'administration de l'école d'origine	
décision de passage en 6 <sup>ème</sup> : <input type="checkbox"/> admis <input type="checkbox"/> refuse	
date : le ...../...../.....	
signature et cachet du directeur de l'école	
<input style="width: 200px; height: 80px;" type="text"/>	

**DOSSIER D'ADMISSION EN CLASSE DE 6<sup>ème</sup>  
DANS UN COLLEGE PUBLIC DU VAL DE MARNE**

**ANNEE SCOLAIRE 2022– 2023**

ELEVE		
nom :	nom d'usage :	
prénom(s) :		
sexe : <input type="checkbox"/> m <input type="checkbox"/> f	né(e) le :	lieu et département de naissance :
adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire : Attention : un seul choix « Adresse à prendre en compte » doit être renseignée		
collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire		
CADRES A RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ELEVE		
souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ? :		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
langue(s) demandée(s) pour la classe de 6 <sup>ème</sup> ?		
langue vivante (obligatoire) :	langue vivante (facultative*) :	
*à préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2 <sup>ème</sup> langue vivante en classe de 6 <sup>ème</sup>		
demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier en dehors du collège de secteur		
nom du collège public :		
adresse :		
code postal :		
motif(s) de la demande de dérogation :		
<input type="checkbox"/> élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un egpa et vers une ulis) <input type="checkbox"/> élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> élève boursier sur critère sociaux <input type="checkbox"/> élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> élève devant suivre un parcours scolaire particulier		
signature du responsable légal ou des responsables légaux de l'élève		
nom(s) prénom(s) :	signature(s) :	date :

envoyer ou déposer cette fiche avec toutes les pièces justificatives au plus tard **le 19 mai 2022** à l'adresse suivante :

**DSDEN - service DESCO 2  
68 avenue du Général de Gaulle  
94011 CRETEIL CEDEX**

- 1) copie du livret de famille (pages parents et enfant concerné par la demande) ou le cas échéant copie extrait d'acte de naissance de l'enfant concerné par la demande
- 2) copie de deux justificatifs de domicile de l'adresse de la demande (*facture edf/gdf, quittance de loyer, copie du bail ou copie de l'acte de propriété (factures téléphoniques, assurances et avis d'imposition non acceptés)*)
- 3) en cas de séparation, copie du jugement établissant l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant ou le cas échéant autorisation de scolarisation de l'autre représentant légal et la copie de sa pièce d'identité
- 4) le cas échéant, le(s) justificatif(s) lié(s) à la demande d'assouplissement

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE**

**PIECES NECESSAIRES A L'EXAMEN DE LA DEMANDE**

Toute demande non valablement accompagnée des pièces justificatives nécessaires ne pourra être prise en compte.

Motif de la demande	Pièces justificatives obligatoires
❶ élève souffrant d'un handicap	<u>Notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)</u> ou tout autre document attestant du handicap.
❷ élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat du médecin traitant et <u>avis du médecin scolaire</u>
❸ élève susceptible d'être boursier sur critères sociaux	Joindre la copie de <u>l'avis d'imposition ou de non imposition 2020.</u>
❹ élève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.	Certificat de scolarité du ou des frères et sœurs scolarisés dans l'établissement sollicité (hors classe de 3 <sup>ème</sup> )
❺ <input type="checkbox"/> élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Tout document utile.
❻ élève devant suivre un parcours particulier (CHAM – CHAD- CHAT- SECTIONS SPORTIVES ET INTERNATIONALES autres...)	CHAM, CHAD, CHAT : dossier spécifique à compléter Sections sportives et internationales : voir avec l'établissement sollicité Autres : toute pièce justifiant d'un parcours scolaire particulier.

**PLAFONDS DE RESSOURCES (APPLICABLES POUR L'EVALUATION DU CRITERE « BOURSIER » EN VUE D'UNE DEROGATION D'AFFECTATION EN COLLEGE A LA RENTREE 2022)**

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (en euros) (b)
1 enfant	15 795 €
2 enfants	19 440 €
3 enfants	23 085 €
4 enfants	26 730 €
5 enfants	30 376 €
6 enfants	34 021 €
7 enfants	37 666 €
8 enfants ou plus	41 311 €

(A) total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

(B) le plafond annuel est à rapprocher du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.